



Compte Rendu sommaire de séance du Conseil Municipal

Séance du 09 mars 2021

Réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. JENSCH Nisl, maire, le conseil municipal a pris les décisions suivantes :

Finances

- **a approuvé** le compte de gestion et le compte administratif de l'exercice 2020 qui laisse un excédent de fonctionnement total de 481 952,49 € et un déficit d'investissement total de 71 757,49 € ;

Les restes à réaliser prévus uniquement en dépenses d'investissement s'élevant à 24 709,73 € et s'ajoutant au déficit total d'investissement, le conseil :

- **a affecté** le résultat en investissement pour couvrir le besoin de financement pour un montant de 96 467,22 € et **reporté** au budget primitif 2021, en fonctionnement, la somme de 385 485,27 €,

- **a accepté** le remboursement émis par le fournisseur d'énergie EDF suite à la régularisation des consommations pour l'immeuble de l'ancienne Poste pour un montant de 105,45 €,

- **a validé** les devis suivants :

Fournisseurs	Prestations	Coût HT en €
BEGUIN Frédéric	Réfection des peintures des huisseries extérieures de l'école, façade sud, du préau, des WC extérieurs et la porte de la mairie côté cour	4 311,83
Garage Loiseau	Achat d'une débroussailleuse électrique de marque BAHCO s'adaptant sur la batterie portative	1 201,86
Pépinières botaniques de la Preille	Fourniture de 19 plants d'arbres en motte	1 763,63

- **a décidé** l'achat mutualisé avec la commune de Villeloin-Coulangé d'une plaque vibrante avec chariot pour la voirie pour un coût de 1 480 € HT.

Subvention

- **a eu connaissance** de l'attribution d'une subvention d'un montant de 522,40 € octroyée par la DDLLP pour l'acquisition d'une tablette tactile pour la bibliothèque municipale dont le coût s'élèvera à 653 € HT.

Projets en cours

♦ Site intergénérationnel

- **est informé** que la demande de subvention pour les études de faisabilité d'un chauffage géothermie a été instruite par l'ADEME et passera en commission prochainement pour l'attribution d'un financement au taux de 60 %,

- **a poursuivi** sa réflexion sur la nécessité de disposer de nouveaux locaux pour transférer la cantine et accueillir les enfants de l'ALSH. Était envisagé lors des précédentes concertations, la construction de

deux salles sur le parking du pré communal, cependant considérant que la vente de l'immeuble de l'ancienne Poste n'aboutit pas, a souhaité s'orienter sur la réhabilitation de cet ensemble afin de valoriser ce bâti.

♦ Voirie

- **a pris connaissance** du chiffrage du programme de travaux de voirie 2021 qui est évalué par le maître d'œuvre, l'entreprise ECMO, à 58 628,25 € HT.

Divers

- **est informé** des prochains mouvements locatifs,

- **a entendu** les comptes rendus des commissions communales,

- **a noté** le programme des festivités 2021 sous réserve qu'elles puissent se tenir :

- le 03/04 : chasse aux œufs avec animation pour les enfants de Loché jusqu'au CM2,

- le 17/07 : feu d'artifice.

Le Maire,
Nisl Jensch

Affiché le 11.03.2021